

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 MARS 2018**

Délibération
n° 2018.03.104

Délégation de service
public centre
équestre de La
Tourette -
modification
exceptionnelle des
tarifs saison
2017/2018

LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Joël GUITTON à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018

**DELIBERATION
N° 2018.03.104**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur DEZIER

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CENTRE EQUESTRE DE LA TOURETTE -
MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DES TARIFS SAISON 2017/2018**

Par délibération n°158 du 5 juillet 2012, le conseil communautaire a approuvé le choix de l'association « l'Etrier Charentais » comme délégataire du service public pour la gestion du centre équestre de La Tourette pour une durée de 8 ans, soit jusqu'au 31 août 2020.

Par délibération n°405 du 29 juin 2017, le conseil communautaire a approuvé les tarifs pour la saison 2017/2018 du centre équestre de La Tourette sur proposition de l'association gestionnaire « L'Etrier Charentais ».

Cependant, l'association sollicite GrandAngoulême par courrier du 15 janvier 2018, pour une modification exceptionnelle des tarifs de la saison 2017/2018.

En effet, l'association rencontre une double difficulté : d'une part la sortie du dispositif des contrats aidés et de l'autre une hausse du prix des fourrages. En effet, sur onze salariés, l'Etrier Charentais compte cinq emplois aidés, dont le dernier contrat s'achèvera au mois de mai. L'association devra à court terme, a minima, créer les postes correspondants. Les conséquences de cette double difficulté sont donc préjudiciables à l'équilibre financier de l'association.

C'est pourquoi le comité directeur de l'association propose à GrandAngoulême une augmentation des tarifs du centre équestre de l'ordre de 1,7 % en moyenne qu'il lui demande de bien vouloir approuver.

Le tableau des prix respecte l'esprit des remises tarifaires inscrites dans la convention de la délégation de service public du centre équestre de La Tourette.

De plus, l'association propose un nouveau dispositif, le forfait « EquitEco », forfait annuel avec des tarifs préférentiels, pouvant aller jusqu'à moins 7% de réduction. Cet engagement sur 12 mois fait l'objet d'une contractualisation entre l'association et l'adhérent et garantit un prix sans augmentation sur cette durée.

Vu l'avis favorable du groupe de travail sport réuni le 23 janvier 2018,

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 8 mars 2018

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification des tarifs du centre équestre de La Tourette pour la saison 2017 / 2018 présentés en annexe jointe qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} avril 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 mars 2018	<u>Affiché le :</u> 22 mars 2018

PROPOSITION D AUGMENTATION DES TARIFS

Comité directeur du 07/01/2018

- 8 ans						8 à 14 ans					15 ans et plus				
TARIF AGGLO	Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018		Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018	Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018		Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018	Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018		Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018
1 séance	14,80 €	14,80 €	1,35%	15,00 €	15,00 €	18,80 €	18,80 €	1,06%	19,00 €	19,00 €	20,80 €	20,80 €	0,96%	21,00 €	21,00 €
5 séances	12,50 €	62,50 €	0,8%	12,60 €	63,00 €	15,50 €	77,50 €	1,30%	15,70 €	78,50 €	17,50 €	87,50 €	1,70%	17,80 €	89,00 €
10 séances	11,50 €	115,00 €	0,8%	11,60 €	116,00 €	13,80 €	138,00 €	1,45%	14,00 €	140,00 €	16,50 €	165,00 €	1,21%	16,70 €	167,00 €
15 séances	10,00 €	150,00 €	1,00%	10,10 €	151,50 €	12,40 €	186,00 €	1,60%	12,60 €	189,00 €	14,70 €	220,50 €	1,36%	14,90 €	223,50 €
20 séances	9,10 €	182,00 €	1,10%	9,20 €	184,00 €	11,30 €	226,00 €	1,75%	11,50 €	230,00 €	13,50 €	270,00 €	1,48%	13,70 €	274,00 €
25 séances	8,50 €	212,50 €	1,18%	8,60 €	215,00 €	10,60 €	265,00 €	1,89%	10,80 €	270,00 €	12,80 €	320,00 €	1,56%	13,00 €	325,00 €
30 séances	8,00 €	240,00 €	1,25%	8,10 €	243,00 €	9,50 €	285,00 €	2,10%	9,70 €	291,00 €	12,00 €	360,00 €	1,66%	12,20 €	366,00 €

Pour les - 18 ans habitant GrandAngoulême dont le QF est inférieur à 500€ réduction de 10% sera appliquée sur présentation du justificatif de la CAF

TARIF HORS AGGLO	Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Horaire 2017-2018		Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018	Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Horaire 2017-2018		Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018	Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Horaire 2017-2018		Tarif Horaire 2017-2018	Tarif Carte 2017 - 2018
1 séance	17,80 €	17,80 €	1,12%	18,00 €	18,00 €	22,60 €	22,60 €	0,88%	22,80 €	22,80 €	25,00 €	25,00 €	-	25,00 €	25,00 €
5 séances	15,00 €	75,00 €	1,33%	15,20 €	76,00 €	18,60 €	93,00 €	1,07%	18,80 €	94,00 €	21,00 €	105,00 €	1,42%	21,30 €	106,50 €
10 séances	13,60 €	136,00 €	1,47%	13,80 €	138,00 €	16,60 €	166,00 €	1,20%	16,80 €	168,00 €	19,80 €	198,00 €	1,00%	20,00 €	200,00 €
15 séances	12,00 €	180,00 €	1,66%	12,20 €	183,00 €	15,00 €	225,00 €	1,66%	15,25 €	228,75 €	17,70 €	265,50 €	1,69%	18,00 €	270,00 €

NOUVEAUTE : - 8 ans 39€/mois 8 à 14 ans 50€/mois + 15 ans 62€/mois

Abonnement Annuel EQUITECO 1 séance par semaine LUNDI-MARDI ou JEUDI (engagement sur 12 mois - Prélèvement automatique obligatoire)

TARIFS MENSUELS	PENSIONS						
	CHEVAL			PONEY			
Pension Mensuelle	360,00 €		2,78%	370,00 €	310,00 €	3,22%	320,00 €
Pension Equidé au travail Ou 2ème cheval ou poney	310,00 €		3,22%	320,00 €	260,00 €	3,84%	270,00 €
Pension Cheval à la retraite	195,00 €		5,13%	205,00 €	175,00 €	5,71%	185,00 €
Tarif Boxe Journalier				Adhérent 20€			Passager 26€
Litière copeaux supplément 30€ par boxe/mois							
FORFAIT MENSUEL de mise à disposition d un cheval ou d un poney				185€			2,70% 190 €